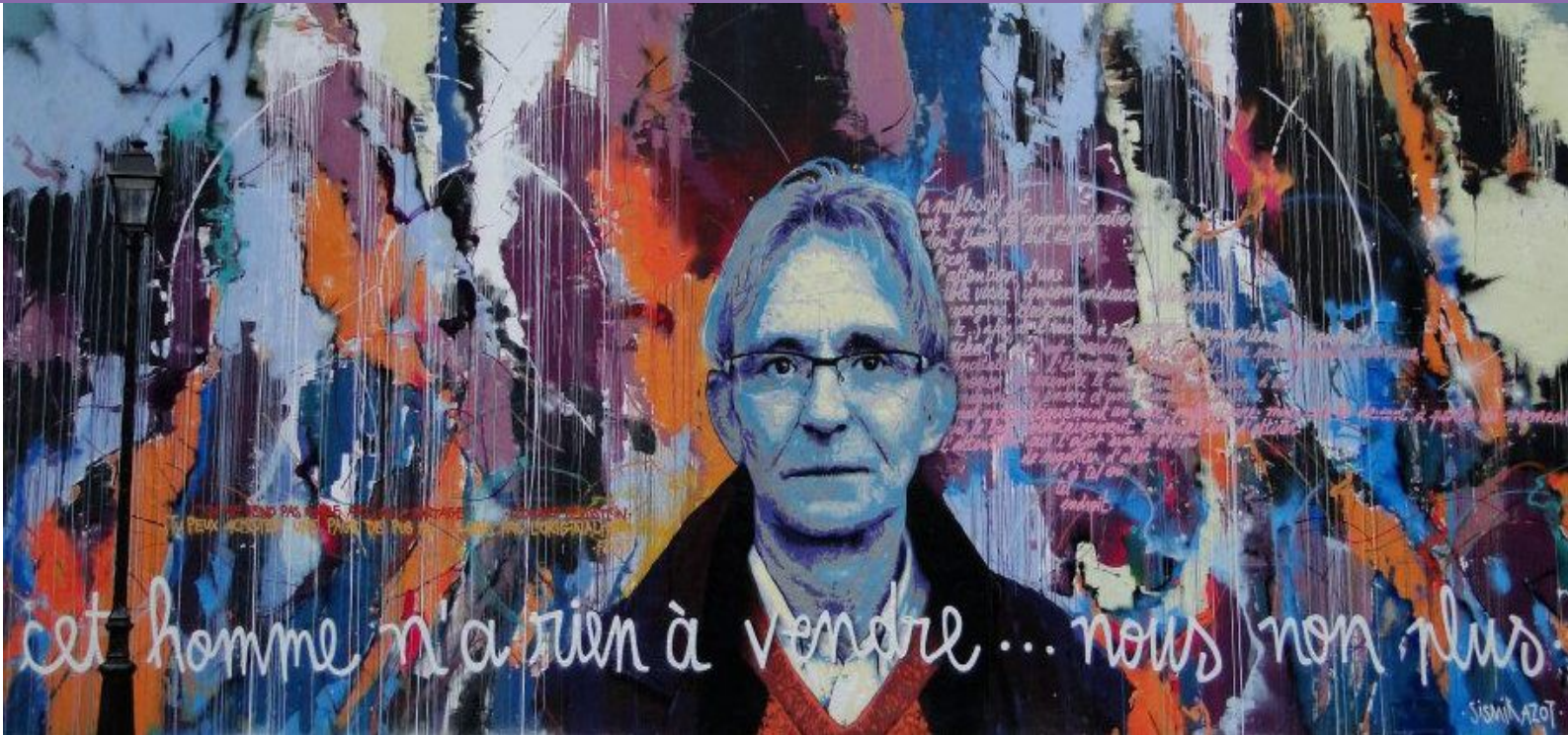


Bulletin de l'ASES

Volume 41 – Septembre 2014



Pourquoi étudier la sociologie ?



Dans ce numéro

<i>Pour une rentrée combative</i>	3
<i>Dérapages idéologiques</i>	5
<i>« Je réussis en socio »</i>	7
<i>Non, la sociologie n'est pas une usine à chômeurs !</i>	9
<i>La sociologie et le champ du travail social</i>	14
<i>Pour une sociologie hors les murs</i>	18
<i>Prochain rendez-vous</i>	19
<i>Rejoignez-nous !</i>	22

Editorial

Pour une rentrée combative

En cette période de rentrée, l'ASES vous invite à lire son nouveau bulletin, consacré aux études de sociologie à l'université, c'est-à-dire d'une part à leurs débouchés et d'autre part aux conditions de l'enseignement de la sociologie, y compris en dehors des départements de sociologie proprement dits. Nous y évoquons notamment le thème des liens entre sociologie et travail social, qui est une question politique centrale concernant notre discipline. C'est là une manière de rappeler que l'ASES, comme l'ensemble des chercheurs et enseignants-chercheurs passés, présents et futurs, se préoccupe bien évidemment de la manière dont la discipline est enseignée et des usages professionnels qui peuvent en être faits par les étudiants, tout en restant extrêmement vigilante pour ne pas dénaturer le socle épistémologique sur lequel elle s'est construite.

Il faut bien dire que ces préoccupations semblent aujourd'hui bien dérisoires au regard des inquiétudes liées à la situation des universités et à la manière dont étudiants et personnels sont (dé)considérés. Les réformes se mettent en place et nous sommes désolés de constater, comme d'autres, que ce que nous avons prévu est en train d'advenir : association à marche forcée des universités, rigueur et austérité dans les établissements, réduction drastique des crédits de recherche récurrents, terrible crise de l'emploi public dans les établissements d'enseignement supérieur comme au CNRS... Les conditions d'étude des étudiants se détériorent, la précarité explose, les conditions de travail des personnels (chercheurs, enseignants-chercheurs, personnel scientifique, administratif et technique) sont de plus en plus difficiles. Si l'inégalité s'accroît entre les établissements, si tous ne meurent pas, tous sont cependant frappés, pour paraphraser le titre d'un magnifique film de Sophie Bruneau et Marc Antoine Roudil sorti en 2005 et consacré à la souffrance au travail.

Face à cette situation, l'ASES ne désarme pas. Même s'il faut avouer que les collègues ne sont pas souvent au rendez-vous des mobilisations (les sociologues sont néanmoins souvent presque majoritaires dans les cortèges, et de cela nous pouvons être fiers), nous voulons continuer de croire dans nos missions – éduquer et former, faire de la recherche. L'année dernière, nous avons renforcé les relations qui nous lient avec d'autres associations professionnelles de sociologues ou d'autres disciplines des sciences sociales (en particulier la science politique). Le succès de notre assemblée générale de juin (et du moment festif qui l'a suivie) et les échos que nous recevons de nos activités, en particulier de la part des collègues précaires, nous confortent dans notre volonté de continuer à prendre la mesure de l'ampleur de la crise et de son approfondissement, mais de ne rien lâcher et de continuer à lutter pour des conditions d'enseignement et de recherche qui nous permettent d'exercer notre métier comme nous pensons devoir le faire.

Dans les prochaines semaines, nous vous informerons d'une série d'événements que nous organisons ou auxquels nous appelons à participer (et dont vous trouverez des éléments dans ce bulletin). Nous appelons aussi ceux et celles qui n'ont pas encore adhéré (si, si, il y en a encore quelques un-e-s !) à nous rejoindre : plus nous serons nombreux, plus nous pourrons nous exprimer au nom de la communauté et défendre ses intérêts. Nous avons créé ou renforcé des outils (site, liste de discussion, wiki-auditions, bulletin) qui permettent à celle-ci de s'exprimer, de s'informer et finalement de se sentir plus forte. Nous avons besoin de vous et de votre soutien pour poursuivre dans cette voie.

Quoi qu'il en soit, il est encore temps de souhaiter à toutes et à tous une bonne rentrée, placée sous le signe du succès – tout particulièrement pour nos collègues doctorant-e-s qui enseignent et terminent leur thèse et pour ceux et celles qui espèrent un poste –, mais d'abord et avant tout combative.

Laurent Willemez, président de l'ASES

Intervention

Dérapage idéologique

Les filières de sciences humaines et sociales des universités se voient souvent accuser d'être peu porteuses sur un marché de l'emploi avide de travailleurs « compétents » et dévoués. L'ASES travaille en lien avec d'autres associations, notamment l'Association Française de Sociologie (AFS) et l'Association des Professeurs de Sciences Économiques et Sociales (APSES), pour rappeler l'intérêt des études de sociologie. Nous reproduisons ici un courrier adressé par les trois associations le 30 septembre 2013 à Thierry Thuilier, directeur de l'information de France 2, pour dénoncer le caractère idéologique de propos diffusés lors du journal du soir.

Monsieur Thuilier,

Au cours du journal de 20h diffusé sur France 2 le jeudi 26 septembre 2013, un reportage a été consacré aux écoles d'entreprises. A l'issue de cette présentation, sur le plateau, un journaliste, M. Jean-Paul Chapel, a apporté des éléments complémentaires. Nous retranscrivons ci-dessous l'intégralité de l'échange avec M. David Pujadas, le présentateur du journal ce jour-là :

« David Pujadas : Bonsoir Jean-Paul Chapel. Cette école n'est pas un cas unique. Il y en a de plus en plus.

- Jean-Paul Chapel : De plus en plus d'entreprises créent leur propre école ou campus : Volkswagen, Veolia, Airbus ou encore Banette, Systeme U, Speeda pour ne citer qu'elles. Chacune forme une centaine de personnes en moyenne chaque année. Des diplômes reconnus par l'État ou par la branche professionnelle. Attention : là, on ne parle pas de formation continue pour les salariés mais bien d'étudiants qui, une fois diplômés, sont en général recrutés par l'entreprise.

- David Pujadas : Pourquoi ces créations ?

- Jean-Paul Chapel : Regardez ce chiffre : 120 000 postes non pourvus selon Pôle Emploi. Du coup, les entreprises forment elles-mêmes des jeunes, que l'enseignement public ne forme pas. Soit parce que les métiers sont de plus en plus techniques. Soit parce que certains métiers rebutent, la boucherie par exemple. Mais aussi à cause d'une mauvaise orientation : des bataillons de bacheliers choisissent la psycho ou la sociologie, sans grands débouchés. Enfin, pour l'entreprise, il y a un avantage à assurer une formation

"sur-mesure" : un diplômé plus fidèle, voire plus docile, qu'on peut juger sur ses compétences mais aussi sur son comportement. »

En tant que Présidente de l'Association des Professeurs de Sciences Économiques et Sociales (APSES), Président de l'Association Française de Sociologie (AFS) et Président de l'Association des Sociologues Enseignant-e-s du Supérieur (ASES), la phrase *« Mais aussi à cause d'une mauvaise orientation : des bataillons de bacheliers choisissent la psycho ou la sociologie, sans grands débouchés »* a retenu toute notre attention. Aussi nous souhaitons savoir sur quelles sources précises se base votre collaborateur pour tenir de tels propos. Pour être encore plus précis, nous aimerions connaître la mesure objective et comparée avec précision qu'il donne à l'expression *« sans grands débouchés »*.

Vous comprendrez, Monsieur, que ce type *« d'information »* diffusé à une heure de grande écoute peut nuire gravement à l'image de nos formations, au respect de nos personnels et à l'investissement de nos étudiants et de leur famille. Nous considérons que les journalistes, à l'égal des sociologues sur ce point, ont une déontologie, et qu'à ce titre, ils doivent disposer de sources, les vérifier et les citer. Nous nous étonnons par ailleurs qu'une chaîne du service public s'autorise à affirmer le manque de débouchés professionnels de filières universitaires de sciences humaines et sociales sans la moindre source, pour vanter à l'inverse l'insertion professionnelle de jeunes formés dans des écoles privées, sur la base d'un reportage affirmant que les candidats issus de l'école créée par le groupe Free auront *« l'assurance quasi certaine, d'avoir du travail »* alors qu'aucune promotion n'est encore sortie de cette école ! Là encore, la rigueur du raisonnement journalistique pose question. C'est pourquoi, nous vous interpellons au nom de notre communauté professionnelle, que nous avons alertée, sur ce que nous considérons comme un dérapage déontologique.

À ce titre, il nous paraîtrait légitime que dans un de vos JT, vos équipes analysent sérieusement ces questions, ce qui amènerait à corriger les propos du 26 septembre. Nos trois associations se tiennent d'ailleurs à leur disposition pour les aider dans cette tâche.

Sincères salutations,

Didier Demazière, Président de l'AFS
Marjorie Galy, Présidente de l'APSES
Laurent Willemez, Président de l'ASES

Publication**« Je réussis en socio »**

Alexandre Mathieu Fritz revient dans une réunion publique de l'ASES (juin 2013) sur le projet de publication du guide Je réussis en socio coécrit avec Olivier Martin et Emmanuelle Brun.

Cela faisait un moment déjà que j'avais constaté – et déploré –, très certainement comme la plupart d'entre nous, que la sociologie et les sociologues étaient assez mal connus, voire méconnus, en tout cas, qu'ils ne bénéficiaient pas souvent d'une image sociale positive, bien au contraire. Quand j'entends dire, dans les médias, par certains hommes politiques que les facs de sociologie drainent trop d'étudiants – sous-entendant par là que nous contribuons à produire des chômeurs, cela m'agace profondément. J'ai donc vu dans ce projet d'ouvrage la possibilité de rétablir quelques vérités concernant les débouchés professionnels de la sociologie. L'idée principale était de tordre le cou à certaines idées reçues et certains types de raisonnement qui sont : comme on ne voit pas bien l'utilité sociale de la sociologie, c'est qu'elle n'en a peut-être pas, c'est qu'elle ne doit servir à rien.

Les études de sociologie mènent pourtant à des métiers très différents dans des secteurs diversifiés et ne conduisent pas au chômage. Autre idée reçue contre laquelle nous devons nous élever : les études de sociologie à l'université seraient très difficiles, il y a beaucoup d'échec. En réalité, les plupart des échecs sont liés à des abandons ou des bifurcations¹. Enfin, la sociologie est trop souvent confondue avec le « social » – entendu au sens « d'intervention sociale » – qui ne constitue qu'un débouché parmi d'autres. Cet ouvrage était l'occasion d'exprimer tout cela de façon explicite et détaillée.

¹ [NDLR] Voir Romuald Bodin et Mathias Millet, « La question de l'abandon et des inégalités dans les premiers cycles à l'université », *Savoir/agir*, n° 17, 2011, p. 65-73.

Emmanuelle Brun, Olivier Martin, Alexandre Mathieu Fritz, *Je réussis en socio*, Armand Colin, 2012, 200 p., 11,50 €.

Sommaire du livre

Qu'est-ce que la sociologie ?

1. La sociologie : une discipline pour étudier les sociétés telles qu'elles sont
2. La sociologie : une discipline « sans frontières » mais se démarquant des autres domaines de connaissance
3. La sociologie : une discipline avec des terrains, méthodes, résultats et théories

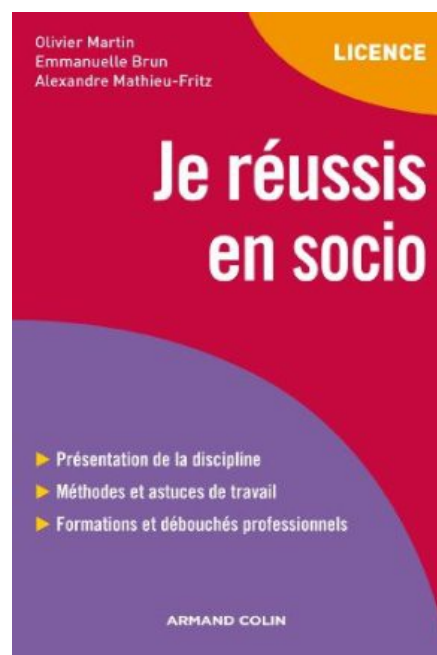
Comment travailler pour réussir ?

4. S'adapter et travailler efficacement à l'université
5. Les principaux modes d'évaluation en sociologie

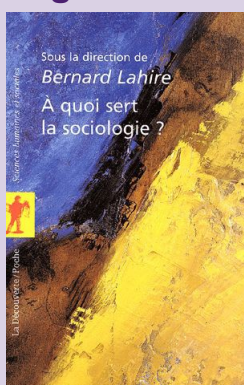
Quels cursus et quels débouchés ?

6. Les cursus universitaires de sociologie
7. La grande diversité des débouchés professionnels
- 8 Témoignages d'étudiants : et eux, qu'en pensent-ils ?
9. Où faire une licence en sociologie ? Où trouver des masters de sociologie ?

Pour aller plus loin...



Prolongements



Bernard Lahire, *À quoi sert la sociologie ?* Paris, La Découverte, 2002, rééd. 2004.



Patrick Dubéchet, *La sociologie au service du travail social*, Paris, La Découverte, 2005.

Tribune



Non, la sociologie n'est pas une usine à chômeurs !

Pour répondre publiquement aux propos tenus à l'encontre des sciences sociales et de l'université dans son ensemble, l'ASES et l'AFS ont coécrit une tribune, publiée dans Libération le 23 janvier 2014 et dont voici la version longue (que vous pourrez retrouver en ligne sur le site de l'ASES).

De la stigmatisation des sociologues, de leurs étudiants et de l'université publique

Derrière une prétendue course à l'excellence et de multiples dispositifs d'aide à la réussite des étudiants, nous assistons depuis quelques années à une stigmatisation et une fragilisation systématiques des universités françaises, de leurs missions, de leurs étudiants. Avec bien d'autres disciplines, notamment dans le secteur des lettres, des sciences humaines et sociales, les formations en sociologie sont l'objet de cette entreprise disqualifiante, portée par des réformes et par des discours médiatiques et politiques qui résultent bien plus de l'idéologie et de parti-pris que d'analyses solides.

Ainsi il n'est pas rare que des journalistes ou des représentants politiques, y compris parmi les plus haut placés, fassent état de la faiblesse des débouchés professionnels des sciences humaines et sociales, et de la sociologie en particulier. Voici quelques morceaux choisis :

« Dès la seconde, les jeunes doivent

savoir que des filières comme l'histoire, la sociologie ou la psychologie, connaissent des difficultés d'insertion. Ils doivent être prévenus. » (Geneviève Fioraso, ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, *Le figaro.fr*, 20 mars 2013).

« Du coup, les entreprises forment elles-mêmes des jeunes, que l'enseignement public ne forme pas. Soit parce que les métiers sont de plus en plus techniques. Soit parce que certains métiers rebutent, la boucherie par exemple. Mais aussi à cause d'une mauvaise orientation : des bataillons de bacheliers choisissent la psycho ou la sociologie, sans grands débouchés. » (Jean-Paul Chapel, journaliste, interviewé par David Pujadas au cours du journal de 20h diffusé sur *France 2*, jeudi 26 septembre 2013, après la diffusion d'un reportage consacré aux écoles d'entreprises).

« Mieux vaudrait rationaliser les dépenses en supprimant toutes les filières qui ne conduisent à rien – par exemple psychologie, sociologie ou encore géologie à l'université – et en réintroduisant les entreprises dans la formation plutôt que de leur demander de faire des efforts sur leurs propres deniers pour former des jeunes :

alors que c'est le rôle de l'éducation nationale, celle-ci délivre au contraire à des jeunes entre seize ans et dix-neuf ans une fausse formation que les parents se seront sacrifiés à payer bien qu'elle ne mène à rien.» (Fernand Siré, député UMP des Pyrénées Orientales, réunion de la Commission des Affaires Sociales de l'Assemblée nationale, 16 mars 2011).

Placées sous le sceau du bon sens apparent, ces allégations ont des effets de mauvaise réputation auprès de nos collègues d'autres disciplines et des familles, et participent au travail de sape massif de l'université. En effet, dans un système d'enseignement supérieur dominé par les filières sélectives des « grandes écoles », les universités et notamment les filières des lettres et des sciences humaines sont perçues comme des formations inutiles, destinées à accueillir des étudiants peu doués, indécis et pilotées par des universitaires insouciantes se tenant à l'écart des « vrais enjeux », évidemment économiques...

Or ces propos sont d'autant plus insupportables qu'ils sont déconnectés de toute réalité. Nous, sociologues, membres d'associations professionnelles, élu-e-s dans les conseils centraux des universités, directrices et directeurs d'UFR, responsables de formations (licence, master, doctorat) en sociologie, entendons ici rappeler un certain nombre d'éléments sur nos étudiants, filières et discipline.

À propos des débouchés des filières sociologiques

En matière d'insertion sur le marché du travail, malgré les difficultés à mesurer avec précision les devenir des diplômés [quels qu'ils soient], tous les indicateurs montrent que les diplômés des sections de lettres et sciences humaines connaissent des destins tout à fait comparables à ceux issus de bien d'autres formations. Selon les enquêtes statistiques du Céreq, la proportion de détenteurs d'un Master de sciences humaines qui connaissent un « accès rapide

et durable à l'emploi » est comprise entre 61 % et 64 % : les étudiants en sciences humaines se situent ainsi tout à fait dans la moyenne des taux d'insertion des étudiants possédant un Master (toutes disciplines confondues), voire légèrement au-dessus. Et selon le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, le taux d'insertion des étudiants titulaires d'un Master de sociologie ou d'un Master pluridisciplinaire de sciences humaines et sociales est compris entre 87 % et 89 %. Depuis de nombreuses années, les formations sociologiques de niveau Master sont construites sur des débouchés professionnels, identifiés et travaillés par les équipes de formation. Ces débouchés sont très nombreux et s'étendent bien au-delà du seul domaine de l'enseignement et de la recherche : les sociologues sont embauchés en entreprise, au sein d'administrations ou de collectivités, d'associations ou d'organismes, dans les domaines du conseil, de l'urbanisme, de l'intervention sociale, de la formation, du marketing, de la communication, de l'expertise humaine et sociale, de l'éducation et de la culture, etc.

Les formations en sociologie n'ont donc pas à rougir devant les taux d'insertion de beaucoup d'autres disciplines, y compris celles des secteurs des techniques, des sciences fondamentales, des sciences de la vie, des sciences gestionnaires ou économiques (qui varient globalement de 83 % à 97 %). Et, plus généralement, les formations universitaires ne démeritent pas face aux taux d'insertion des « grandes écoles », qui sont pourtant dotées de moyens financiers bien supérieurs.

À propos de l'échec à l'université et en sociologie en particulier

Le premier cycle de sociologie, comme les premiers cycles universitaires en général, est particulièrement dénoncé

comme un lieu d'échec. S'il est vrai que seulement un étudiant sur deux de première année de licence passe en seconde année, le taux d'échec en première année de médecine est considérablement plus élevé (80-85 %). Et en 2006, ce sont seulement 60 % des élèves des classes préparatoires scientifiques ou commerciale qui ont intégré une école – en dépit de la sélection initiale des candidats, du faible effectif en première année, et du coût unitaire bien plus élevé de chacun de ces étudiants pour la collectivité. Mais de ceux-là, on ne parle pas...

Or de quoi parle-t-on exactement lorsqu'on évoque les « échecs » à l'université ? Le terme ne se justifie pas car il s'agit davantage d'abandons, que l'on pourrait également appeler des changements de trajectoire au sein d'un cursus, pour des raisons très différentes : arrêt définitif des études pour des raisons économiques ; départ en année « sabbatique » ; réussite d'un concours de la fonction publique ou d'accès à un autre cursus de formation ; bifurcation vers un BTS ou une école ; réorientation dans une autre filière universitaire ; sortie du système universitaire après l'obtention d'un emploi ou la transformation d'un contrat temporaire de travail en CDI... Autant de configurations qui témoignent du fait que les jeunes bacheliers deviennent des étudiants aux profils divers, aux horizons sociaux hétérogènes, aux parcours scolaires variables et aux projets différents.

En outre, pour certains, les « sorties » d'étudiants des cursus universitaires en lettres ou sciences humaines et sociales constitueraient des échecs et donc la preuve de l'inadaptation de ces formations, alors que les « sorties » d'autres filières ou formations seraient le signe de leur efficacité car la preuve de leur sélectivité ! Il y a beaucoup d'a priori et peu de rigueur derrière ces allégations !

Continuer à assurer nos missions

Le fait de permettre à un nombre important d'étudiants d'obtenir à la fois une formation culturelle qui leur est refusée ailleurs pour cause de sélection initiale, ou financière, et ensuite, grâce à elle, une insertion sociale et professionnelle qui, même hétérogène, s'avère souvent supérieure à celle de leurs parents, constitue, contrairement à ce qu'en disent ces lieux communs, une réelle réussite.

Les formations rêvées par les ministres et ministères, les parents, les étudiants mais aussi par les enseignants seraient des formations accessibles à tous, gratuites, sans distinction de niveau scolaire ni d'origine sociale, où l'échec serait impossible et dont on sortirait avec un diplôme garantissant un emploi qualifié de qualité. Il s'agirait donc d'un système où il suffirait d'entrer pour en sortir qualifié, employable et employé. Personne ne peut croire ni même rêver à un tel système ! C'est oublier le rôle du marché de l'emploi et de l'économie (dont les universités ne sont pas responsables !), mais aussi des mécanismes de sélection sociale et économique, comme les volontés des individus à construire des trajectoires propres.

Les universités, et en particulier les sciences humaines et sociales, forment de futurs travailleurs, qui participeront au système productif et à l'économie mondialisée. N'oublions toutefois pas que la mission des universités ne s'arrête pas à ce seul objectif : les universités et nos formations en particulier, délivrent *aussi* des savoirs, une culture, un esprit d'analyse et de synthèse, un regard critique sur le monde, une aptitude à s'adapter à celui-ci et à ses changements permanents, c'est-à-dire qu'elles forment des citoyens aptes à participer au débat public et pouvant œuvrer aux transformations positives d'une société en vue de davantage de progrès pour tous.

Premiers signataires : AFS (Association Française de Sociologie), ASES (Association des Sociologues de l'Enseignement Supérieur), APSES (Association des Professeurs de Sciences Économiques et Sociales), Association Champ Libre pour les sciences sociales, Association Savoir/Agir, Alex ALBER (Univ. de Tours), Isabelle ASTIER (Univ. de Picardie), Jean-Yves AUTHIER (Univ. Lyon 2), Sophie AVARGUEZ (Univ. de Perpignan), Christelle AVRIL (Univ. Paris Nord), Sandrine BARREY (Univ. Toulouse Le Mirail), Gérard BAUDIN (Ecole d'architecture de la ville et des territoires), Stéphane BEAUD (ENS), Choukri BEN AYED (Univ. de Limoges), Régine BERCOT (Univ. Paris 8), Sophie BERNARD (Univ. Paris Dauphine), Jérôme BERTHAUT (Univ. de Bourgogne), Louis BERTRAND (ASES), Dominique BEYNIER (Univ. de Caen), Anne BORY (Univ. Lille 1), Isabelle BOURGEOIS (AFS), Valérie BOUSSARD (Univ. Paris Ouest), Philippe BRUNET (Univ. d'Évry), Didier BUSCA (Univ. Toulouse Le Mirail), Grégory BUSQUET (Univ. Paris Ouest), Jose CALDERON (Univ. Lille 1), Coline CARDI (Univ. Paris 8), Philippe CARDON (Univ. Lille 3), Rémy CAVENG (Univ. de Picardie), Sylvie CÉLÉRIER (Univ. d'Évry), Françoise CLAVAIROLLE (Univ. de Tours), Marguerite COGNET (Univ. Paris Diderot), Annie COLLOVALD (Univ. de Nantes), Géraldine COMORETTO (ASES), Laurence COSTES (Univ. d'Évry), Baptiste COULMONT (Univ. Paris 8), Bruno COUSIN (Univ. Lille 1), Éric DAGIRAL (Univ. Paris Descartes), Fanny DARBUS (Univ. de Nantes), Claudine DARDY (Univ. Paris Est), Roxana DE FILIPPIS (Univ. du Havre), Didier DEMAZIÈRE (CNRS / AFS), Sophie DENAVE (Univ. Lyon 2), Mohamed DENDANI (Univ. d'Aix Marseille), Jean-Michel DENIS (Univ. Paris Est), Pascal DEPOORTER (Univ. de Picardie), Sophie DEVINEAU (Univ. de Rouen), Thierry DEZALAY (Univ. du Havre), Jean-Pierre DURAND (Univ. d'Évry), Jules FALQUET (Univ. Paris Diderot), Jean FERRETTE (ASES), Renaud FILLIEULE

(Univ. Lille 1), Sébastien FLEURIEL (Univ. Lille 1), Cédric FRÉTIGNÉ (Univ. Paris Est), Piero GALLORO (Univ. de Lorraine), Sandrine GARCIA (Univ. Paris Dauphine), William GASPARINI (Univ. de Strasbourg), Médéric GASQUET-CYRUS (Univ. d'Aix Marseille), Matthieu GATEAU (Univ. de Bourgogne), Christophe GAUBERT (Univ. de Limoges), Arlette GAUTIER (Univ. de Bretagne Occidentale), Sandra GAVIRIA (Univ. du Havre), Yves GILBERT (Univ. de Perpignan), Éric GILLES (Univ. de Poitiers), Violaine GIRARD (Univ. de Rouen), Dominique GLAYMANN (Univ. Paris Est), Mathieu GRÉGOIRE (Univ. de Picardie), André GRELON (EHESS), Fabrice GUILBAUD (Univ. de Picardie), Matthieu HÉLY (Univ. Paris Ouest), Emmanuel HENRY (Univ. Paris Dauphine), Odile HENRY (Univ. Paris 8), Bernard HERENCIA (Univ. Paris Est), Julie JARTY (Univ. Toulouse Le Mirail), Aurélie JEANTET (Univ. Paris Sorbonne Nouvelle), Fanny JEDLICKI (IUT du Havre), Solenne JOUANNEAU (Univ. de Strasbourg), Prisca KERGOAT (Univ. Toulouse Le Mirail), Michel KOEBEL (Univ. de Strasbourg), Claudette LAFAYE (Univ. Paris 8), Bernard LAHIRE (ENS Lyon), Michel LALLEMENT (CNAM), Yvon LAMY (Univ. de Limoges), Emmanuel LANGLOIS (Univ. de Bordeaux), Nathalie LAPEYRE (Univ. Toulouse Le Mirail), Sylvain LAURENS (EHESS), Rémy LE SAOUT (Univ. de Nantes), Frédéric LEBARON (Univ. Versailles St-Quentin), Frédérique LEBLANC (Univ. Paris Ouest), Marie-Pierre LEFEUVRE (Univ. de Tours), Élise LEMERCIER (Univ. de Rouen), Marie LESCLINGAND (Univ. de Nice), Wenceslas Lizé (Univ. de Poitiers), Iris LOFFEIER (Univ. du Luxembourg), Gildas LOIRAND (Univ. de Nantes), Marie LOISON-LERUSTE (Univ. Paris Nord), Mohamed MADOU (CNAM), Aurélie MARDON (Univ. Lille 1), Éric MARLIÈRE (Univ. Lille 3), Olivier MARTIN (Univ. Paris Descartes), Pascal MARTIN (AFS/ASES), Gérard MAUGER (CNRS / Savoir/agir), Olivier MAZADE (Univ. Lille 1), Dominique MÉDA (Univ.

Paris Dauphine), Denis MERKLEN (Univ. Paris Sorbonne Nouvelle), Nadine MICHAU (Univ. de Tours), Hélène MICHEL (Univ. de Strasbourg), Mathias MILLET (Univ. de Poitiers), Lamia MISSAOUI (Univ. Toulouse Le Mirail), Denis MONNERIE (Univ. de Strasbourg), Séverin MULLER (Univ. Lille 1), Érik NEVEU (Sciences Po Rennes), Frédéric NEYRAT (Univ. de Limoges), Alexandra OESER (Univ. Paris Ouest), Jean-Louis OLIVE (Univ. de Perpignan), Christian PAPINOT (Univ. de Poitiers), Willy PELLETIER (Champ libre), Élise PENALVA-ICHER (Univ. Paris Dauphine), Bruno PÉQUIGNOT (Univ. Paris Sorbonne Nouvelle), Patrick PÉREZ (Univ. d'Aix-Marseille), Ana PERRIN-HEREDIA (CNRS /ASES), Mathilde PETTE (Univ. Lille 1), Roland PFEFFERKORN (Univ. de Strasbourg), Odile PIRIOU (Univ. de Reims), Christian POIRET (Univ. Paris Diderot), Swanie POTOT (CNRS / Comité National du CNRS), Tristan POUULLAOUEC (Univ. de Nantes), Marie-Pierre POULY (Univ. de Limoges), Romain PUDAL (CNRS /AFS), Maxime QUIJOUX (CNRS / AFS), Aude RABAUD (Univ. Paris Diderot), Cécile RABOT (Univ. Paris Ouest), Jean-Noël RETIÈRE (Univ. de Nantes), Jean-Luc RICHARD (Univ. Rennes 1), Cyrille ROUGIER (Univ. de Limoges), Frédéric ROUX (ESPE Aquitaine), Sylvie ROUXEL (CNAM), Olivia SAMUEL (Univ. Versailles St-Quentin), Catherine SCORNET (Univ.

d'Aix Marseille), Nicolas SEMBEL (ESPE Aquitaine), Delphine SERRE (Univ. Paris 1), Ariel SEVILLA (Univ. de Reims), Simona TERSIGNI (Univ. Paris Ouest), Armelle TESTENOIRE (Univ. de Rouen), Alain THALINEAU (Univ. de Tours), Daniel THIN (Univ. Lyon 2), Guillaume TIFFON (Univ. d'Évry), Maryse TRIPIER (Univ. Paris Diderot / ASES), Judit VARI (Univ. de Rouen), Livia VELPRY (Univ. Paris 8), Juliette VERDIÈRE (Univ. Lille 1), Dominique VIDAL (Univ. Paris Diderot), Cécile VIGNAL (Univ. Lille 1), Philippe VITALE (Univ. d'Aix Marseille), Tommaso VITALE (Sciences Po), Daniel WELZER-LANG (Univ. Toulouse Le Mirail), Laurent WILLEMEZ (Univ. Versailles St-Quentin), Bernard WOHL (Univ. de Strasbourg), Zaihia ZEROULOU (Univ. Lille 1).

Vous pouvez exprimer votre soutien en signant la pétition en ligne :

http://www.petitions24.net/non_la_sociologie_nest_pas_une_usine_a_chomeurs#form

Article

La sociologie et le champ du travail social

Par Eric Marlière (Université de Lille 3, CeRIES)

Depuis quelques années un certain nombre de changements, effectués ou annoncés, agitent le monde de l'enseignement du travail social (et de la recherche sur cet objet). Le cadre européen a en effet fixé une feuille de route, qui prévoit de Hautes Écoles professionnelles en action et en santé, à l'instar de ce que l'on trouve par exemple en Belgique, en Suisse ou encore au Canada. Au Chili, il existe au moins deux types de filières travail social : l'équivalent des IUT, mais aussi une filière académique longue (magister de 5 ans – équivalent master), comprenant des stages, au sein des universités (souvent privées). On trouve en France des éléments allant dans ce sens : le CNAM propose ainsi un doctorat en « travail social » qui a été validé par le ministère.

Ces questions sont sous-tendues par de nombreux enjeux, liés entre autres à des tensions de nature diverse, dans le contexte délétère que rencontrent les établissements d'enseignement supérieur et de la grave crise de l'emploi. Une partie des acteurs (formateurs praticiens, enseignants-chercheurs, enseignants) s'est déjà saisie depuis quelques années de ces questions. Dans le prolongement de plusieurs séminaires, une « conférence de consensus », à l'initiative du CNAM et de l'UNAFORIS, s'est tenue à Paris les 15 et 16 novembre 2012, intitulée « La

recherche en/dans/sur le travail social ». Nous nous proposons ici d'en rendre compte, sans prendre position pour l'heure, mais de manière à nourrir les réflexions sur ces questions.



DUNOD

La conférence de consensus

La conférence de consensus est un processus de réflexion collective qui aide à éclairer une question controversée. Elle consiste en la rédaction d'un état des lieux et de propositions par un jury au terme d'une présentation publique de rapports d'experts faisant la synthèse des connaissances. Elle visait en l'occurrence à répondre à huit questions. Il sera question ici de quatre points intéressant plus particulièrement les sociologues.

1°) **La question de fond est de savoir comment développer la recherche dans le champ du travail social.** La recherche a surtout été investie par des sociologues et des chercheurs en sciences de l'éducation extérieurs au monde professionnel. Or les évolutions (harmonisation des diplômes européens, concurrence avec l'université...) invitent les professionnels du champ de l'intervention sociale à être eux aussi en capacité de produire de la connaissance et de faire de la recherche. Ce qui réactive des débats anciens et des oppositions parfois tranchées, au sein du secteur, sur la reconnaissance des savoirs professionnels et sur le développement d'une recherche ciblée sur les pratiques d'intervention, jusqu'ici peu étudiées. En toile de fond, des enjeux de valorisation du travail social et des stratégies d'acteurs. L'initiative portée par le CNAM (Chaire du Travail Social) et l'UNAFORIS (Union Nationale des Associations de Formation et de Recherche en Intervention Sociale), appuyée par la DGAS (Direction Générale de l'Action Sociale) s'inscrit aussi dans le droit-fil des préoccupations de ces deux promoteurs de créer un doctorat mention travail social et de Hautes Écoles Professionnelles en Action Sociale et de Santé (HEPASS). À ce jour, seul le CNAM a reçu un aval pour son doctorat mais les Hautes Écoles pourraient prochainement voir le jour dans le cadre du LMD encouragé par l'Europe.

2°) **Les savoirs du travail social peuvent-ils être reconnus comme une science et donc une discipline académique ?** Cette question fait l'objet d'un débat passionné depuis plus de quarante ans. Pour les uns, le travail social ne remplit pas les conditions épistémologiques pour être une science. C'est principalement la position d'universitaires, notamment de sociologues des IUT et des formateurs-chercheurs d'ACOFIS (Association des Chercheurs des Organismes de la Formation et de l'Intervention Sociale). D'autres formateurs ou praticiens-chercheurs réfutent ces arguments. Ils y voient l'expression de la domination des sciences sociales, sociologie en tête : ils souhaitent conserver une position hégémonique, quasi-monopolistique, sur le champ et invoquent l'incapacité des sciences sociales, « dominées par le positivisme scientifique », à reconnaître les savoirs pratiques dont ces professionnels s'estiment les « experts ». L'AFFUTS (Association Française pour la promotion de la recherche en travail social) semble tenir cette position.

3°) **Peut-il exister une recherche « en » travail social ?** C'est la revendication de l'AFFUTS, dont les représentants citent l'exemple des États-Unis et de plusieurs pays européens, même si ses membres sont divisés sur la reconnaissance d'une science en Travail Social. L'ambiguïté persiste puisque sa vice-présidente estime nécessaire d'instituer une recherche en travail social, dont l'objet spécifique serait d'« étudier les pratiques de terrain pour les rendre intelligibles dans toute leur complexité et en prenant compte leur caractère situé ».

Pour d'autres, la recherche en travail social existe déjà – le praticien est en même temps chercheur. Si nous ne doutons pas de la connaissance développée par les professionnels et praticiens du champ, cette

posture détonne avec la construction académique labellisée jusqu'ici d'un objet scientifique.

Pour d'autres formateurs-chercheurs aux positions médianes, il serait possible de développer une recherche appliquée au travail social. À l'inverse, pour le président d'ACOFIS (Association des Chercheurs des Organismes de la Formation et de l'Intervention Sociale), la recherche en travail social ne peut exister en tant que discipline scientifique. Cependant, il serait envisageable de créer un espace de formation et de recherche – ou un département de travail social – reconnu au niveau académique. Cet espace devrait s'articuler avec les sciences sociales à l'analyse des pratiques et tisser un lien entre chercheurs, formateurs et praticiens, dotant le travail social d'un corpus théorique, méthodologique et pratique digne d'un travail de recherche scientifique.

4°) Quelle structuration du champ d'une recherche relative au travail social ? Certains veulent dépasser les débats et estiment que la question principale est celle de la structuration d'un espace de recherche qui englobe les productions des étudiants, des formateurs, des praticiens et des chercheurs. La recherche doit se décliner en plusieurs modalités – recherche fondamentale, recherche appliquée, recherche-action, etc. – en fonction des destinataires – employeurs, chercheurs, administrations. Selon certains formateurs, il est urgent de donner des moyens aux centres de formation afin de produire de la connaissance sur les questions qui traversent le travail social. Il faudrait des laboratoires pluridisciplinaires à envergure nationale. Mais qui dirigerait ces laboratoires ? Pour la majorité, des praticiens-chercheurs, comme le pense une majorité de formateurs-chercheurs de l'AFFUTS.

Les PREFAS (Pôles Recherche et d'Étude pour la Formation et l'Action Sociale) ont permis de fédérer à différents

degrés des centres de formation, des universités, des structures d'observation, des employeurs et des administrations. En fait, les configurations diffèrent selon les individus qui dirigent ces PREFAS et leur propre formation même si la reconnaissance avec label universitaire des recherches produites reste prépondérante. Ils tendent globalement à se positionner comme producteurs de recherche en travail social. La tension se situe entre la volonté de créer des laboratoires à envergure nationale avec des universitaires (position d'ACOFIS) et d'autres à dimension régionale voire de proximité moins ouverts dans leur composition (AFFUTS).

L'ASES face à ces questions

Les enjeux pointés ici font apparaître les positions contradictoires des praticiens et formateurs-chercheurs, qui restent stratégiques dans la mesure où le travail social reste un outil politique et du politique. La conférence de consensus a montré aussi des postures ambivalentes vis-à-vis du monde universitaire, qui peuvent en partie se comprendre par une relative fermeture de celui-ci à certains praticiens et formateurs, mais pas seulement. Le risque est une monopolisation du champ « travail social », jusqu'alors étroitement lié à la sociologie (mais aussi à la psychologie et aux sciences de l'éducation), par une partie des praticiens et des formateurs, qui instaurerait une hiérarchie nouvelle fortement influencée par les approches gestionnaires des financeurs de la branche professionnelle du travail social. À cet égard, la position de l'Association ACOFIS, qui souhaite garder des liens avec les universitaires – mais de manière plus équitable –, est encore minoritaire dans le champ des formateurs en travail social aujourd'hui.

La compétition pour la formation des étudiants en travail social (c'est-à-dire la compétition pour « avoir » des étudiants)

existe déjà entre IUT, universités et écoles. Ainsi, dernièrement, à Limoges, le département de sciences de l'éducation a décidé d'accorder la licence aux Assistants de service social qui suivraient quelques enseignements de sciences de l'éducation. Cette action interroge pour le moins : les départements de sociologie doivent-ils faire le même type de propositions en direction des éducateurs ? Ne faut-il pas aussi négocier que nos étudiants de licence entrant dans ces écoles puissent avoir un parcours aménagé ?

Il nous semble important de réfléchir collectivement aux problèmes que cela peut poser à l'avenir, d'autant plus dans le contexte général morose de l'ESR, notamment en SHS.

Où et à qui seront imputés les crédits de recherche sur des objets portant sur le « travail social » ou périphériques au travail social (vieillesse, handicap, délinquance, protections sociales, etc.) ? On ne peut que craindre l'accroissement de la compétition entre universités, IUT, écoles de travail social et futures Hautes Écoles « professionnelles » pour le recrutement des étudiants (à l'image des sciences de l'éducation par exemple).

Se pose bien sûr la question du nombre de postes affectés à cette nouvelle discipline. Ces postes peuvent être attractifs pour la masse des précaires qui ne trouvent pas de place en sociologie mais il faut, la plupart du temps, un diplôme d'État de travail social afin de pouvoir enseigner comme titulaire dans les écoles de travail social.

On peut craindre la baisse des effectifs en sociologie et/ou du nombre d'heures d'enseignement de sociologie dans des formations plus larges déjà existantes de type « travail social » (en écoles, en IUT), baisse inquiétante économiquement comme théoriquement : ne faut-il pas des bases méthodologiques rigoureusement sociologiques dans le champ du travail social si celui-ci se réclame du domaine de

l'enquête et de la recherche-action ?

Plus généralement, la question croise celle de la multiplication de sections du CNU, c'est-à-dire de l'éclatement des disciplines originelles en sous-ensembles (cela a été le cas pour la gestion ou les sciences de l'éducation, plus récemment pour la criminologie...).

Cela nous interroge, en tant qu'enseignants en sociologie, sur les contenus d'enseignement que nous transmettons à des publics différents, et qui ne sont pas tous amenés à devenir « sociologues », mais aussi sur la possible dévalorisation des compétences propres à notre discipline, renvoyée à un univers réflexif sans possibilités d'application. C'est pourquoi il faudrait réfléchir aux atouts et outils que propose la sociologie et envisager les « compétences » (mais attention, c'est aussi en ce moment un format imposé) que peut procurer notre discipline aux étudiants par rapport aux autres formations (spécificités comme passerelles).

Nous devons réfléchir enfin aux diplômes de master 2 (niveau 1 pour les écoles du travail social) au sujet des CAFDES (Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Directeur d'Établissement Social) et DEIS (Diplôme d'État Ingénierie Sociale) qui donnent lieu à de véritables enseignements à l'université et qui permettent aussi aux étudiants de sociologie de se rapprocher du monde professionnel.

Les enjeux ne sont ni uniquement théoriques, ni exclusivement professionnels (en terme de « place » des uns et des autres) : ils sont également économiques dans un contexte pour le moins difficile accentué par les directives européennes. En outre, les centres de formation (écoles actuelles et futures Hautes Écoles) sont des espaces d'insertion professionnelle pour nos étudiants, mais aussi pour les docteurs en sociologie qui peuvent y trouver des postes.

La tension qui existe entre la légitimité de la recherche académique et scientifique

et les autres recherches (recherche-action, recherche appliquée, etc.) devrait nous conduire à réfléchir à une coproduction de règles pour la recherche en « sociologie du social » avec nos collègues des écoles du travail social. Pour préserver notre discipline mais aussi donner une plus grande légitimité aux enseignants des instituts de formation en travail social, il nous paraît essentiel de réfléchir collectivement, sociologue des universités et des écoles, aux labellisations universitaires qui se jouent au niveau international et national afin de trouver des

points de convergence.

Le sujet est complexe et épineux. Nous n'avons pas, pour le moment, de position arrêtée mais plutôt de multiples interrogations, doutes et craintes que nous souhaitons partager avec nos collègues universitaires mais aussi avec nos confrères praticiens et formateurs-chercheurs des écoles du travail social. L'ASES invite ses membres et adhérent-e-s à y réfléchir collectivement aussi bien sur ses listes que dans les établissements.

Prise de position

Pour une sociologie hors les murs

Je suis un « militant » actif de l'enseignement de la sociologie hors les murs, à l'extérieur de l'université, par exemple dans les IRTS - auprès des travailleurs sociaux -, dans les IFSI - auprès des élèves infirmiers (je me suis investi pendant près de deux ans dans le processus d'universitarisation des IFSI), dans les IFCS (instituts de formation des cadres de santé). On peut aussi penser aux écoles d'ingénieurs ou de commerce. J'ai créé un certain nombre de partenariats avec les institutions.

Je pense qu'il est important que les sociologues (en tout cas certains d'entre eux) réalisent des cours auprès des non spécialistes : c'est plus difficile (pour diverses raisons), mais c'est nécessaire pour donner à notre discipline l'image qu'elle mérite d'avoir, qui doit rayonner en dehors du champ académique, en dehors de l'université. L'idée est d'apporter de nouveaux outils de compréhension de la réalité sociale à des non spécialistes ; ce qui contribue à mettre en évidence l'utilité de la sociologie.

Alexandre Mathieu Fritz, CA de l'ASES, 22 juin 2013

Information

Prochain rendez-vous



Vendredi 10 octobre 2014, 9h30-12h30

Université Paris Ouest Nanterre, bâtiment F, salle F142

Conférence publique

« Économie(s) de la connaissance ? »

La valeur du savoir dans les sociétés néolibérales »

« État, science et néolibéralisme : vers de nouveaux rapports entre science et politique ? », par Christian Laval, Professeur de sociologie à l'Université Paris Ouest Nanterre.

« Universities and the Crisis in Greece : Neo-liberalism in practice ? », par Sokratis Koniordos, Professeur invité à l'Université Paris Ouest Nanterre, Professeur de sociologie à l'Université de Crète.

La déclaration de la Sorbonne, qui marque la naissance de la construction de l'espace européen de l'enseignement supérieur, affirme dès 1998 : « La construction européenne a tout récemment effectué des progrès importants. Mais, si pertinents que soient ces progrès, ils ne doivent pas faire oublier que l'Europe que nous bâtissons n'est pas seulement celle de l'Euro, des banques et de l'économie, elle doit être aussi une Europe du savoir. Nous devons renforcer et utiliser dans notre construction européenne les dimensions intellectuelles, culturelles, sociales et techniques de notre continent » (Déclaration commune des ministres européens de l'éducation, 19 juin 1999). L'année suivante, la déclaration de Bologne, signée par 29 ministres de l'éducation, reprenait largement à son compte cette opposition entre « Europe du savoir » et « Europe des banques »[1].

La construction de cet espace européen s'est largement appuyée sur la référence à la notion « d'économie de la connaissance » pour insister sur les nouvelles formes du rapport au savoir de la société de services. Par opposition au travailleur manuel qualifié de la société industrielle des Trente glorieuses, se développe ainsi la notion de « travailleur du savoir », véritable idiosyncrasie de cette économie de la connaissance en devenir qui englobe ceux dont l'activité est principalement centrée sur la production et la vente de prestations intellectuelles et immatérielles[2]. Le « capital humain » est ainsi défini non plus en référence à une qualification acquise et protégée par des conventions collectives de branche mais sur la capacité individuelle à cultiver son « employabilité » et l'entretien permanent de ses compétences. Ainsi : « on ne peut comprendre la nouvelle forme d'école à l'époque néolibérale du capitalisme si l'on ne saisit pas la nature et l'ampleur de la transformation du rapport entre capital et travail. Parler de nouvelle école capitaliste ne signifie pas que l'ancienne forme scolaire ne correspondait en rien aux logiques anciennes de fonctionnement du capita-

lisme. Cela veut plus précisément dire que la conformité croissante de l'école aux exigences générales de l'accumulation du capital tient au fait que les conditions spécifiques du capitalisme néolibéral conduisent à ordonner de plus en plus directement l'éducation et la formation aux "besoins de l'économie de la connaissance" »[3].

La promotion d'une « université sans condition »[4], pour reprendre le mot de Jacques Derrida, est, comme le dit Pierre Macherey, « tout sauf sans conditions (au pluriel) »[5]. L'idéal dans lequel sont ancrées une partie des sciences sociales, en particulier celles qui entendent se mettre au service de l'émancipation par la mise en évidence des processus de domination et de reproduction des inégalités aussi bien à l'école que dans le monde du travail, dans la sphère privée, etc., est indissociablement liée à la possibilité d'une parole universitaire critique. Or, dans le contexte de la remise en cause de l'État social de l'après-guerre, il est devenu illusoire d'imaginer conserver cette autonomie scientifique au nom de la sanctuarisation de la connaissance comme « bien public ». Dans ce cadre, les sciences sociales sont alors stigmatisées et contraintes de devoir rappeler que décidément non, « la sociologie n'est pas une usine à chômeurs »[6]. ». Si la restauration du principe de légitimation de la connaissance comme « bien public » est périlleuse, une voie de sortie nous est indiquée par Pierre Dardot et Christian Laval pour lesquels l'enjeu des « communs de la connaissance » est « de savoir comment combiner des systèmes de règles et de normes propres à ces nouveaux communs pour garantir un accès général à la connaissance qui renforce les capacités des individus tout en assurant reconnaissance et soutien pour ceux qui créent la connaissance sous ses formes les plus variées »[7]. Comme ces auteurs l'indiquent, construire une « politique du commun » suppose « d'instituer politiquement la société », c'est à dire d'imaginer

des formes « d'autogouvernement » pour s'affranchir de l'administration des choses. Dans cette perspective et face à l'intention politique de caporalisation des universitaires, dissimulée derrière le *one best way* du management public, il est urgent de donner corps à ces nouvelles formes d'autogouvernement sous peine de subordonner l'université à la mission exclusive d'améliorer le « capital humain » des nouvelles généra-

tions d'actifs (conformément au programme 150 du projet de loi de finances dont l'un des indicateurs clés est « le pourcentage de diplômés de nationalité française, issus de la formation initiale, ayant mis fin à leurs études après l'obtention de leur diplôme et occupant un emploi, quel qu'il soit, par rapport à l'ensemble des diplômés vérifiant les mêmes critères et présents sur le marché du travail »^[8]).

[1] Sandrine Garcia, « L'Europe du savoir contre l'Europe des banques ? La construction de l'espace européen de l'enseignement supérieur », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°166-167, 2007, p. 80-93.

[2] Philippe Carré, *L'Apprenance : Vers un nouveau rapport au savoir*, Paris, Dunod, 2005.

[3] Christian Laval et al., *La Nouvelle École capitaliste*, Paris, la Découverte, 2012.

[4] Jacques Derrida, *L'Université sans Condition*, Paris, Galilée (Incises), 2001.

[5] Voir l'entretien avec G. Ferraro, « La parole universitaire » (2013)
<http://philolarge.hypotheses.org/1392>

[6] Tribune publiée dans *Libération*, le 23 janvier 2014.
http://www.liberation.fr/societe/2014/01/23/la-sociologie-n-est-pas-une-usine-a-chomeurs_975043

[7] Pierre Dardot et Christian Laval, *Commun : Essai sur la révolution du XXI^e siècle*, Paris, La Découverte Editions, 2014, p.164.

[8] Voir Rapport annuel de performance 2014.
<http://www.performance-publique.budget.gouv.fr/>

Adhésion

Rejoignez-nous !

Depuis 1989, l'ASES

- assure la défense et la promotion de la sociologie dans l'enseignement supérieur,
- est attentive aux modalités des recrutements universitaires, à l'évolution des carrières et à tout ce qui compose notre activité de travail au quotidien,
- organise des journées pédagogiques sur des sujets sensibles pour l'université,
- diffuse des informations, des études et analyses auprès de ses quelque 1200 membres en organisant un espace de discussion et d'échange de plus en plus mobilisé.

Les dégâts de la loi relative aux libertés et responsabilités des universités de 2007 sont partout visibles. Plus que jamais la sociologie et ceux et celles qui l'enseignent ont besoin de se rassembler.

L'ASES travaille en étroite relation avec des associations engagées sur les mêmes causes, notamment l'Association française de sociologie (AFS) et l'Association des Professeurs de Sciences Économiques et Sociales (APSES).

Adhérez pour soutenir l'action de l'ASES. Vous pourrez ainsi participer à la vie de l'association et aux assemblées générales. Vous recevrez aussi les comptes rendus du CA.

Pour adhérer



- **35 euros : Professeur(e)s des universités, DR CNRS ou EPST.**
- **25 euros : MCF, Chargé(e) de Recherche CNRS ou EPST.**
- **5 euros : doctorant, docteur sans poste...**

Vous pouvez procéder à votre adhésion en ligne sur le site de l'association (www.sociologuesdusuperieur.org) avec un paiement sécurisé via Paypal ou renvoyer le bulletin ci-après accompagné de votre chèque à l'adresse suivante :

*À l'attention de Nicolas Sembel
ESPE Aquitaine
160 avenue de Verdun
33700 Mérignac*

Bulletin d'adhésion à l'ASES 2014/2015

NOM : _____

Prénom : _____

Fonction : _____

Établissement : _____

Adresse électronique : _____

Adresse personnelle : _____

Téléphone : _____